Sécurité électrique - Habilitation BF-HF

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Personnel non-électricien, exécutant des opérations d'ordre non électrique après dégagement de la canalisation électrique isolée non consignée, nécessitant d'entrer en contact avec elle sans la déplacer : - Nettoyer une canalisation souterraine ou ses accessoires ; - Effectuer un ripage (opération qui vise à changer de position de manière provisoire de moins de 10 cm une canalisation électrique enterrée rendue visible) ; - Effectuer un soutènement ; - Ouvrir un fourreau ; - Mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et d'accessoires.

Pré Requis

Les prérequis conditionnant l'atteinte des objectifs dans la durée proposée dans ce programme :
- Comprendre les instructions de sécurité en français.
- Savoir lire et se repérer sur des dessins d'ensemble et des plans simples.
- Aucune connaissance en électricité n'est exigée, mais la connaissance des termes génériques et des grandeurs caractéristiques employés pour les réseaux électriques sera un plus.

Objectifs professionnels

Démontrer sa capacité à intervenir efficacement et en toute sécurité sur des canalisations électriques isolées et non-consignées.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différentes zones (zone d'investigation, zone d'incertitude, zone d'approche prudente) et leurs significations pour garantir la sécurité autour des canalisations.
- Appliquer les techniques de dégagement de canalisation conformément à la réglementation anti-endommagement et aux pratiques de sécurité standard.
- Utiliser les équipements et techniques spécifiques pour les travaux en fouille en respectant les instructions de sécurité édictées par la norme NFC 18510.

Contenu de formation

LES GRANDEURS ELECTRIQUES TELLES QUE :
- Courant
- Tension
- Résistance
- Puissance
- Alternatif, continu

EFFETS DU COURANT ELECTRIQUE SUR LE CORPS HUMAIN (ELECTRISATION, BRULURE…)

NOMS ET LIMITES DES DIFFERENTS DOMAINE DE TENSION

OPERATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT
- Utilisation et manipulation des matériels et outillages utilisés
- Mise hors de portée

CANALISATIONS ISOLEES
- Isolées visibles
- Isolées invisibles

DISTANCES ET ZONES DE SECURITE DANS LE CAS DES CANALISATIONS ELECTRIQUES ISOLEES ET NON CONSIGNEES
- Zone d'investigation
- Zone d'incertitude
- Zone d'approche prudente

L'HABILITATION
- Conditions
- Symboles
- Maintien et renouvellement

ROLE ET COMPETENCE DES DIFFERENTS ACTEURS DANS L'ENVIRONNEMENT
- Rôle du chargé d'exploitation

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Sécurité électrique - Habilitation BF-HF

- Rôle du chargé de travaux, chargé de chantier, de l'exécutant, du surveillant…

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION, LEUR FONCTION
- Collectif
- Individuel

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL D'ORIGINE ELECTRIQUE

LA CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCENDIE DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

Méthodes et outils pédagogiques

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur) ou hybride (blended learning) avec une partie préalable à distance (mode visioconférence) et une partie présentielle pour mise en situation pratique sur des installations représentatives de l'environnement de travail (minimum 20% de la durée totale du parcours). Voir § DATES, MODALITES ET DELAIS D'ACCES
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'exposés théoriques avec support PowerPoint, démonstrations pratiques et mises en situation réelle, utilisation de matériel spécifique pour la manipulation sécurisée des canalisations.
- activités apprenantes en face à face ou collectives, partage de retour d'expériences basés sur l'antériorité des pratiques professionnelles, analyse réflexive sur les situations en contexte de travail.

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation : contrôle continu de la progression du stagiaire et évaluation finale par contrôle de connaissances par QCM (papier et/ou informatisé) et mises en situation pratique sur plateau pédagogique.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine de la prévention des risques électriques possédant les compétences suivantes : • connaissance des lois de l'électrotechnique nécessaires à l'enseignement des différents modules ; • expérience professionnelle minimale de 3 ans sur les ouvrages, les installations ou les équipements électriques faisant l'objet de la formation ; • compétences pédagogiques acquises au cours de formations ou de plusieurs années de pratique de l'animation de stage ; • connaissance de façon approfondie de la norme NF C 18-510 dans le domaine de la formation dispensée ; • connaissance du contexte réglementaire de la prévention du risque électrique ; • capacité à identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective et individuelle vis-à-vis du risque électrique, dans le domaine de la formation dispensée.

Sanction formation

Attestation de formation
Formation non inscrite au RNCP/Répertoire Spécifique des certifications professionnelles et de ce fait non éligible au CPF.
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON
Sur la base du contrôle continu et des résultats à l'évaluation finale, l'organisme de formation délivre un avis (favorable ou défavorable) et des préconisations par rapport au(x) titre(s) d'habilitation identifié(s) par l'employeur selon la norme NFC18510 : Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique - Prévention du risque électrique
A l'issue de cette formation, l'EMPLOYEUR doit délivrer une HABILITATION à chacune des personnes placées sous son autorité, lorsqu'elles réalisent des OPERATIONS d'ORDRE ELECTRIQUE ou d'ORDRE NON ELECTRIQUE nécessitant une HABILITATION. L'HABILITATION doit être examinée au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR en fonction des OPERATIONS effectuées, notamment :
• de la complexité ou fréquence des OPERATIONS ;
• de l'évolution technologique des matériels ;
• de la diversité des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS.
La durée de validité du titre d'habilitation qui sera délivré par l'employeur est de 3 ans (conformément à la recommandation de la norme NFC18510).

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -

Sécurité électrique - Habilitation BF-HF

Dates et lieux

Saint Paul les Dax en 2026 :
13 mars / 5 juin / 8 juillet / 19 octobre

Durée		Effectif		Tarifs	
7.00	Heures	**1**	Jour	De 1 à 10 Personnes	**Inter (Par personne) :** **220.00 € HT** **Intra (Par jour) :** **870.00 € HT**

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage…).
Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.
Un référent Handicap est à votre disposition.
Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant :https://www.asfo-adour.org/nos-documents

Informations complementaires

Chiffres clés Qualité: Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction¡¡sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite
Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification
Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur https://www.asfo-adour.org/information-formation
Règlement intérieur téléchargeable sur https://www.asfo-adour.org/nos-documents . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.
Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur https://www.asfo-adour.org/nous-contacter
Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Contactez-nous !

Laurent LE MERRER
Conseiller en Formation
Tél. : 0558911900
Mail : laurent.lemerrer@asfo-adour.org

ASFO ADOUR - Agence Saint Paul les Dax - 352 Rue Denis Papin - Village d'entreprises - 40990 Saint Paul les Dax
Tél. : 05.58.91.19.00 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.dax@asfo-adour.org - N° Siret : 782 099 675 000 38 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A
- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -